

DOSSIER DE MARIAGE CIVIL

Partie à remettre aux futurs

JOUR ET HEURE DU MARIAGE

Le mariage est définitivement fixé au ____/____/____ à ____/____

Le mariage doit-il être célébré à l'église ? Oui Non à ____/____

DÉPÔT DU DOSSIER DE MARIAGE EN MAIRIE

1) Le dossier de mariage doit être déposé en mairie au plus tôt UN AN avant la célébration du mariage et au plus tard UN MOIS avant. La présence des deux futurs époux est obligatoire (éventualité d'une audition commune). Prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, pour une audition un mois avant le mariage.

2) Le dossier doit être complet afin de fixer avec l'officier d'état civil la date et l'heure de la célébration du mariage en fonction des créneaux horaires disponibles (du lundi au samedi sauf jours fériés).

3) Les futurs époux détenteurs d'un livret de famille doivent le déposer en mairie une semaine avant le jour du mariage soit pour destruction, soit pour mise à jour (inscription de la date du mariage et des enfants éventuels).

PIECES A PRODUIRE

○ Acte de naissance des futurs époux (copie intégrale ou extrait avec filiation), datée de trois mois au jour du dépôt du dossier (ou de 6 mois maximum si le service qui délivre l'acte est étranger). *Si un évènement devait survenir entre le dépôt du dossier et la célébration du mariage, qui modifierait votre état-civil (adoption, changement de nom etc.), merci de nous en aviser.*

○ Original et photocopie de la pièce d'identité des futurs époux

○ Justificatif de domicile ou de résidence (facture d'eau, d'électricité ou de gaz, avis d'imposition, justificatif de taxe d'habitation...)

○ Si vous vous mariez dans la commune de domicile de vos parents joindre la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de six mois au nom du parent et la photocopie d'une pièce d'identité du parent.

○ Si un contrat de mariage est conclu, il faut fournir le certificat du notaire.

○ Si les époux ont eu des enfants avant le mariage, ils doivent présenter à la mairie les actes de naissance (de moins de 3 mois) et le livret de famille.

○ Dans certaines situations familiales particulières (veuvage ou divorce, par exemple), des pièces complémentaires peuvent être demandées.

○ Photocopie des cartes d'identités des témoins

POUR LES ETRANGERS

○ Fournir l'acte de naissance à demander au pays de naissance, ainsi que l'acte traduit par un organisme officiel.

○ Fournir un certificat de célibat.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

(Partie à ne remplir que pour ce qui concerne les futurs époux âgés de moins de 18 ans)

Le père du/de la futur(e) consent-il au mariage ?

sera-t-il présent ?

La mère du/de la futur(e) consent-elle au mariage ?

sera-t-elle présente ?

Le père de la/du futur(e) consent-il au mariage ?

sera-t-il présent ?

La mère de la/du futur(e) consent-elle au mariage ?

sera-t-elle présente ?

Epoux(se) n° 1

Nom et prénoms.....

Profession.....

Né(e) à.....le ____/____/____

Domicilié(e) à (adresse complète)

.....

Tél. : ____/____/____/____/____ email _____@_____

Situation actuelle : Célibataire Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Fils/Fille de.....profession.....

Domicilié à (adresse complète)

.....

Et de.....profession.....

Domiciliée à (adresse complète)

.....

Epoux(se) n° 2

Nom et prénoms.....

Profession.....

Né(e) à.....le ____/____/____

Domicilié(e) à (adresse complète)

.....

Tél. : ____/____/____/____/____ email _____@_____

Situation actuelle : Célibataire Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Fils/Fille de.....profession.....

Domicilié à (adresse complète)

.....

Et de.....profession.....

Domiciliée à (adresse complète)

.....

Contrat de mariage reçu par Me.....Notaire

à.....le ____/____/____

Les futur(e)s époux(ses) reconnaissent avoir pris connaissance des cinq feuillets d'informations sur les droits de la famille.

Signature époux(se) 1

Signature époux(se) 2